



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 14030

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le plan cancer 2014 - 2018. Le Président de la République a lancé le nouveau plan cancer. Parmi les nouvelles pistes est étudiée l'approfondissement des campagnes de publicité (pour les rendre plus efficaces et ciblées), la réduction des inégalités dans le dépistage du cancer et dans l'accès à un service de santé, une meilleure prise en compte des patients par la loi dans le suivi de leur maladie. Elle lui demande selon quel calendrier et quelles modalités le Gouvernement entend mettre en place ces mesures.

Texte de la réponse

Chaque année, plus de 350 000 Français apprennent qu'ils sont atteints d'un cancer et ce nombre est en constante progression. Chaque jour, 500 personnes meurent de cette maladie dans notre pays. Pour relever le défi sociétal que constitue cette pathologie, deux plans cancer se sont succédés depuis 2003 qui ont permis des avancées significatives dans la lutte contre le cancer. Cependant, comme l'a déclaré le Président de la République lors des journées internationales de l'institut national du cancer (INCa) le 4 décembre 2012, de nouveaux efforts sont indispensables pour consolider ces avancées et améliorer encore la prévention, le dépistage, la prise en charge, la formation et la recherche biomédicale, tout en combattant les inégalités sociales, géographiques, comportementales ou encore physiologiques. De plus, le cancer est en passe, pour nombre de patients, de devenir une maladie chronique. Il doit être considéré comme tel et des mesures doivent être prises en conséquence pour améliorer la qualité de vie des patients pendant et après le cancer. Ces objectifs seront au centre d'un 3e plan cancer dont le Président de la République a confié la préparation au Professeur Jean-Paul Vernant qui s'appuiera sur une première phase d'évaluation du plan cancer 2009-2013. Cette phase fournira les éléments nécessaires à l'élaboration du plan cancer 3, dont la responsabilité revient aux ministères chargés de la santé et de la recherche, et à laquelle le Professeur Vernant sera associé. Ce plan, comme l'a souhaité le Président de la République, sera piloté par ces deux ministères et sa mise en oeuvre sera assurée par l'Institut national du cancer (INCa). Le Professeur Vernant doit remettre le rapport d'évaluation et les éléments en vue de la préparation du plan cancer 3 pour le 30 juin 2013. Lors de la préparation des mesures de ce plan, une attention particulière sera portée à la prise en compte de façon intégrée des problématiques de prévention, de prise en charge et de recherche. Des liens constants entre ces champs d'intervention doivent être établis pour accélérer les transferts des progrès au bénéfice des patients. Dans la préparation du plan, la continuité entre recherche, prévention et prise en charge, sera l'une des priorités. Le plan cancer 3 devra être prêt pour une mise en oeuvre au début de l'année 2014.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14030

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7444

Réponse publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 6058